

COMITÉ SCIENTIFIQUE :

Anne Thevenot, Marie-Paule Chevalérias,
Mélanie Jacquot, Laure Razon, Martine Spiess.

DROITS D'INSCRIPTION :

Deux jours	100€
Une journée	60€
Formation continue	155€
Etudiants hors Unistra	15€
Etudiants Unistra	gratuit

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION :

www.des-enfants-pourquoi.fr

AVEC LE SOUTIEN DE :



Réalisation : www.enderlinphilippe.fr

Crédit photo : Suchota © iStockphoto

SuLiSoM
Subjectivité, lien social
et modernité

PSYCHOLOGIE
STRASBOURG

UNIVERSITÉ DE STRASBOURG

DES ENFANTS, POURQUOI ? IDÉAUX, DISCOURS, TRANSMISSION

5 & 6 SEPTEMBRE 2014

Pré-programme

Nos sociétés vivent depuis une quarantaine d'années des changements sans précédent qui remettent en question un modèle ancien de société, toutefois nous sommes encore à une période charnière entre le passé révolu et l'avenir que nous devons inventer. L'institution familiale connaît d'importantes mutations bouleversant les représentations traditionnelles de la sexualité, du couple et de la parentalité. La question des liens intrafamiliaux et conjugaux tant du côté des parents que des enfants est réactualisée et interroge les modalités de la construction subjective et les fonctions psychiques et sociales des père et mère élaborées dans le contexte d'une organisation patriarcale de la société et des familles. Si les débats sur le mariage entre deux personnes de même sexe et la reconnaissance des familles que ces couples constituent en font l'actualité récente, la place de l'enfant dans la famille et dans la société résulte d'une évolution sociale et sociétale de plus d'un siècle.

Hommes, femmes, enfants, familles sont acteurs et produits des multiples transformations sociales contemporaines. Celles-ci ne sont ni linéaires ni homogènes, et nous avons chacun à faire avec une pluralité d'idéaux et de normes. Dans ce contexte de mutations, différents modèles familiaux, différentes figures de l'enfant coexistent participant ainsi au tissage des liens sociaux, actuels et futurs.

Par exemple, a émergé la figure de l'enfant sujet du droit, issue selon le philosophe Alain Renaut, du discours démocratique : un enfant/adulte, un enfant raisonnable, celui de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant et en partie intégré dans le code civil.

Comment concilier logique démocratique et logique familiale quand la construction psychique de l'enfant nécessite qu'il soit pris dans le désir de ses parents ou de ceux qui en font fonction ? Par ailleurs depuis le milieu des années 1960, la contraception opérant une disjonction entre sexualité et procréation, avoir un enfant s'ordonne désormais autour des questions du libre-choix et de la maîtrise. Celles-ci permettent de mettre au monde des enfants désirés, précieux ou exigés, investis dans un statut d'enfant parfait, conformes aux attentes parentales. Avec cet enfant fortement idéalisé et investi des vœux d'accomplissement de ses parents, les discours dessinent un modèle de plus en plus normé et exigeant de l'être parent et une responsabilisation parentale accrue.

Comment la théorie psychanalytique nous oriente-t-elle pour penser ce qui se formule dans le champ social en termes de droits (droits de l'enfant, droits à l'enfant), en termes de modèles parentaux ? Comment penser les effets anthropologiques des avancées techniques en matière de procréation ? Qu'en est-il du désir d'enfant et de la transmission de la vie ? C'est ce que nous proposons de mettre au travail au cours de ces deux journées.

DES ENFANTS POURQUOI ? IDÉAUX, DISCOURS, TRANSMISSION

5 & 6 SEPTEMBRE 2014

Vendredi 5 septembre 2014

8h30 Accueil des participants
9h00 Ouverture des journées

MATINÉE : IDÉAUX, NORMES ET DISCOURS (9H30 - 13H)

G. Neyrand : Surexposition sociale de l'enfant et responsabilisation parentale, un enjeu de gouvernementalité

pause

S. De Mijolla-Mellor : Faire, posséder un enfant

APRÈS-MIDI : FILIATION ET TRANSMISSION (14H30 - 16H30)

Atelier 1 : Droit et transmission

M-C. Casper : Nomination et place de l'enfant dans la famille et dans la société

I. Corpart : Vers la reconnaissance d'un droit à l'enfant ?

L. Charton, D. Lemieux : La transmission du nom au Québec : désir d'enfant, dynamiques de nomination et représentations

Atelier 2 : Famille et Filiation

M-C. Mietkiewicz : Enfants, familles et générations : Qu'en disent des arrière-grands-parents ?

J-P. Durif-Varembont : Désir d'enfant et parentalité chez les couples recourant à l'IA

M-F. Bacqué, D. Merg-Essadi : Désirer un enfant après la perte d'un bébé

pause

16h45 séance plénière

M. Decat de Moura : L'enfant au XXIème siècle entre la science médicale et la psychanalyse - une expérience dans un centre de réanimation néonatal au Brésil

Samedi 6 septembre 2014

MATINÉE : FONCTIONS PARENTALES ET DIFFÉRENCE DES SEXES (9H - 12H30)

F. Hurstel : Nouveau paysage de la paternité à l'aube de 3ème millénaire : comment la contraception et l'IVG modifient-elles la paternité ?

M.C. Bernard : Professionnalisation des tâches dites maternelles. Approche historique

pause

A. Ducouso Lacaze : Homoparentalité : Qu'est-ce qui (ne) change (pas) dans la famille ?

APRÈS-MIDI : FIGURES D'ENFANTS ET DE PARENTS : LA SUBJECTIVITÉ À L'ÉPREUVE DES CONTEXTES ET DES NORMES (14H - 16H)

Atelier 1 : La place paradoxale de l'enfant dans la société d'aujourd'hui

N. Diasio : Acteur, passeur, paragon des liens familiaux. De la diversité et des contradictions des figures de l'enfant dans les sociétés européennes contemporaines

C. Davoudian : Enfant (de) « sans papiers » : Enfant sans inscription ? De l'exclusion du lien social à la honte d'être soi

C. Metz et L. Razon : Enfance au cœur des violences conjugales

Atelier 2 : Temps social, temporalité psychique : quels enjeux pour le parental ?

D. Bastien : « Il n'y a pas de temps à perdre », clinique de l'acte ou de l'agir ?

M. Spiess : Le temps suspendu du baby blues

B. Hahusseau et T. Schmitt : Et quand l'imprévu s'invite...

pause

16h15 A. Thevenot exposé de clôture

